|  |  |
| --- | --- |
| The International Teleocmmunication Union - Connecting the World. | **Union internationale des télécommunications****Bureau de la Normalisation des Télécommunications** |
|  |  | Genève, le 4 août 2023 |
| **Réf.:** | **Circulaire TSB 126** | – Aux administrations des États Membres de l'Union;– Aux Membres du Secteur UIT-T;– Aux Associés de l'UIT-T;– Aux établissements universitaires participant aux travaux de l'UIT-T**Copie:**– Aux Présidents et Vice-Présidents des commissions d'études de l'UIT-T;– Au Directeur du Bureau de développement des télécommunications;– Au Directeur du Bureau des radiocommunications;– Aux Directeurs des bureaux régionaux de l'UIT |
| **Tél.:** | +41 22 730 5828 |
| **Télécopie:** | +41 22 730 5853 |
| **Courriel:** | tsbevents@itu.int |
| **Objet:** | **Atelier du Groupe SG2RG-AFR de l'UIT-T sur "*Le numérotage pour l'Internet des objets (IoT)/les communications de machine à machine (M2M)*" Abidjan, Côte d'Ivoire, 20 septembre 2023** |

Madame, Monsieur,

1 J'ai l'honneur de vous informer qu'un **atelier du Groupe SG2RG-AFR de l'UIT-T sur le numérotage pour l'IoT et les communications M2M** aura lieu l'après-midi du 20 septembre 2023 à Abidjan (Côte d'Ivoire), à l'aimable invitation de [l'Autorité de régulation des télécommunications/TIC de Côte d'Ivoire](https://www.artci.ci/) (ARTCI). L'atelier se tiendra à l'Hôtel Azalaï, situé Boulevard Valéry Giscard d'Estaing, à Marcory, Abidjan.

2 L'atelier sera précédé d'un **atelier du Groupe SG13RG-AFR de l'UIT-T**, les 19 et 20 septembre 2023 et sera suivi des réunions des Groupes **SG13RG-AFR et SG2RG-AFR** de l'UIT-T, les 21 et 22 septembre 2023, au même endroit.

3 Cet atelier sera l'occasion d'étudier les questions en suspens et les solutions possibles concernant le numérotage pour l'IoT et les communications M2M aux niveaux national et international, dans le cadre de présentations et de discussions sur ce sujet important, qui ne cesse d'évoluer.

4 Les inscriptions seront ouvertes à 8 h 30, le 20 septembre, et l'atelier débutera à 15 heures le même jour. L'atelier se déroulera en anglais, avec un service d'interprétation en français. La participation à distance sera possible.

5 La participation à l'atelier est gratuite et ouverte aux États Membres, aux Membres de Secteur, aux Associés de l'UIT et aux établissements universitaires participant aux travaux de l'UIT, ainsi qu'à toute personne issue d'un pays Membre de l'UIT qui souhaite contribuer aux travaux. Il peut s'agir de personnes qui sont aussi membres d'organisations internationales, régionales ou nationales.

6 Toutes les informations pertinentes relatives à l'atelier, notamment les informations pratiques, le projet de programme, les modalités de participation à distance, les inscriptions, les intervenants, etc. seront mises à disposition sur la page web de la manifestation, à l'adresse suivante: <https://www.itu.int/en/ITU-T/Workshops-and-Seminars/2023/0920>.

La page web de la manifestation sera mise à jour périodiquement, à mesure que parviendront des informations nouvelles. Les participants sont encouragés à consulter régulièrement le site pour prendre connaissance des mises à jour.

7 Des équipements de réseau local sans fil seront mis à la disposition des délégués sur le lieu de la manifestation.

8 Afin de nous permettre de prendre les dispositions nécessaires concernant l'organisation de l'atelier, je vous saurais gré de bien vouloir vous inscrire au moyen du [formulaire en ligne](https://www.itu.int/net4/CRM/xreg/web/Login.aspx?src=Registration&Event=C-00012905) disponible sur la page du site web dès que possible. **Veuillez noter que l'inscription préalable des participants à cette conférence est obligatoire et se fait exclusivement en ligne.**

9 Je vous rappelle que, pour les ressortissants de certains pays, l'entrée et le séjour, quelle qu'en soit la durée, sur le territoire de la Côte d'Ivoire sont soumis à l'obtention d'un visa. **Ce visa doit être demandé au plus tôt** et obtenu auprès de la représentation de la Côte d'Ivoire (ambassade ou consulat) dans votre pays ou, à défaut, dans le pays le plus proche de votre pays de départ.

Les délégués qui ont besoin de renseignements complémentaires pour leur demande de visa sont invités à contacter M. Michael Bile, à l'adresse bile.michael@artci.ci, et Mme Djelika Kone, à l'adresse kone.djelika@artci.ci. Pour de plus amples informations, veuillez consulter le document sur les informations pratiques disponible sur la page web de la manifestation.

Veuillez agréer, Madame, Monsieur, l'expression de ma considération distinguée.

Seizo Onoe
Directeur du Bureau de la normalisation
des télécommunications